

## Guide téléphonie

### I/ Inscription

Alsatis propose un service de téléphonie illimitée en partenariat avec la société Keyyo. Pour consulter nos offres, merci de vous rendre sur [www.alsatis.com/nos-offres.php](http://www.alsatis.com/nos-offres.php).

Vous pouvez y télécharger le document d'inscription spécifique à la téléphonie. Ces documents doivent être retournés à l'adresse indiquée accompagné des justificatifs demandés et, selon votre cas, d'un chèque pour les frais de mise en service de la ligne.

Toutes les informations sont disponibles sur les formulaires.

### II/ Matériel

Le matériel est constitué d'une Alsabox à connecter à votre antenne. La box vous permettra de connecter votre ordinateur et votre téléphone.

### III/ Facturation

Les frais d'activation du service sont encaissés par Alsatis via paiement par chèque ou prélèvement suivant les cas.

L'abonnement mensuel et les communications hors-forfait sont facturés par la société Keyyo.

### IV/ Service après-vente

Pour toute demande relative à votre ligne téléphonique, merci de bien vouloir vous adresser à Alsatis via l'espace contact de ce site [www.alsatis.com/contact.php](http://www.alsatis.com/contact.php)

### V/ Engagement/Résiliation

Le service téléphonie est sans engagement.

Vous pouvez vous désinscrire à tout moment avec un préavis d'un mois. En cas de problème technique, merci de contacter notre service technique avant toute demande d'interruption de votre ligne. Ils réussiront à rétablir votre ligne dans la grande majorité des cas.

La résiliation est effective à réception d'un mail depuis l'espace contact-client de ce site ou d'un courrier AR, et de la réception de l'Alsabox si cette dernière vous a été envoyée uniquement dans le cadre du service téléphonique.